

Département
Des ARDENNES

=====

ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la
Communauté en exercice :
44
EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la
porte de la Maison de
la Communauté
Le 4 février 2021
Convocation faite
Le 21 janvier 2021

ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse

Séance du 27 janvier 2021

L'an deux mil vingt et un, et le mercredi vingt-sept janvier à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des Fêtes de VIREUX-WALLERAND, en session ordinaire de 2021, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M^{me} Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX, M^{me} Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, M. Éric GUERINY, M^{mes} Angélique WAUTOT, Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Eric VISCARDY (à partir du point n° 2021-01-003), Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{me} Brigitte DUMON, M. Jean GUION, M^{me} Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : MM. Fabien PRIGNON (pouvoir à M. Bernard DEKENS), Mathieu SONNET (pouvoir à M^{me} Liliane PASSEFORT), Robert ITUCCI (pouvoir à M^{me} Frédérique CHABOT), Claude WALLENDORFF (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), Julien VERGÉ, M^{me} Amélia MOUSSAOUI, M. Eric VISCARDY (jusqu'au point n° 2021-01-002) M^{mes} Lisbeth DE BARROS (pouvoir à M^{me} Evelyne LAHAYE), Laetitia COMPAGNON (pouvoir à M. Fabien BONFILS).

M. Daniel DURBECQ, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

OBJET :

2020-01-025 Informations du Président sur ses actes dans le cadre de ses délégations : présentation de l'état d'avancement du projet THD du Grand Est/LOSANGE (annexe)

Vu sa délibération n° 2015-08-145 du 6 août 2015, actant la prise de compétence Communications Électroniques par la Communauté, en vue d'adhérer au Syndicat Mixte Ouvert (SMO) Ardennes Numérique porté par le Conseil Départemental des Ardennes, pour le déploiement de la fibre optique sur le territoire Ardennais,

Vu sa délibération n° 2016-11-228 du 30 novembre 2016, donnant acte au Président de la passation d'un contrat de concession global avec un partenaire privé unique, se concrétisant par l'approbation d'une convention entre EPCI et la Région Grand-Est, suite à la réorganisation territoriale due à l'application de la Loi NOTRe, et lui permettant de porter le dit déploiement,

Considérant le nouveau calendrier de déploiement de la fibre optique sur le territoire Communautaire,

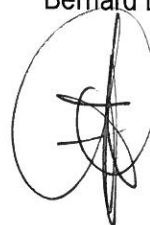
Considérant la modification du déploiement de la fibre optique, se faisant par Zone Arrière du Sous Répartiteur Optique (ZA-SRO), et non plus par commune, comme envisagé initialement,

Le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

* **donne acte** au Président de ces informations.

Pour extrait conforme
Le Président

Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' and 'D' intertwined, with a vertical line extending downwards from the 'D'.



LIVRAISON ET DEPLOIEMENT PREVISIONNEL DEPLOIEMENT PAR EPCI - REGION GRAND EST EPCI : CC Ardenne, Rives de Meuse

Source :
Planning lissé V5
Edité le 19/11/2020

Déploiement (ZASRO)

- Livrée
- Année 4
- Année 5
- Année 6
- Tranche Conditionnelle

Zones arrières

- ZANRO
- ZASRO

Limites administratives

- Département
- EPCI
- Contours communes
- Commune AMII ou HORS PROJET

